



CHARTRE DES BALADES DE LA FFMC39

Tout participant(e) à une balade organisée par la FFMC39 est considéré -e comme ayant pris connaissance de cette charte et de son application.

Elle est basée sur des règles de sécurité simples mais nécessaires au bon déroulement d'une balade en groupe.

La FFMC39 est une association qui défend les motard(e)s ! Nous avons le devoir de montrer l'exemple! Le respect du code de la route est de mise.

Toute personne dont le véhicule n'est pas en état, ainsi que toute personne non équipée correctement ne pourront participer à la balade.

Article 1: Les papiers

Je dois être en règle pour circuler : Permis et assurance valides.

Ma carte d'identité peut être nécessaire.

Je pense à prendre ma carte vitale et ma carte mutuelle.

Article 2: Entretien et Équipement

Mon véhicule est entretenu, mes pneus sont en bon état.

Je m'équipe correctement.

Nous faisons appel au bon sens des personnes sans les obliger à s'équiper en combinaison cuir et dorsale, mais nous rappelons qu'un casque homologué, des gants, un blouson moto, un pantalon (minimum un jean) et des chaussures correctes sont des équipements minima pour le pilote comme pour le passager.

Article 3: Avant le départ

Je vérifie si j'ai les numéros de téléphone des organisateurs.

Je prends soin de noter le road book.

Je pense à donner mon autonomie aux organisateurs.

Article 4: Au départ

Le départ se fait en un point donné sur le descriptif de la balade.

Je viens avec le plein fait.

A tout arrêt du groupe, je stationne sans gêner la circulation et de manière à laisser de la place aux autres équipages.

Je pense à laisser de la place pour descendre et tourner autour des véhicules.



Article 5: En roulant

En roulant je respecte des distances de sécurité raisonnables et je roule en quinconce.

Je m'interdis de doubler le motard de tête.

Si un souci se pose, je règle le problème avec diplomatie et courtoisie.

J'utilise mes rétroviseurs ! Si un motard dépasse un véhicule en même temps que moi, je me rabats au maximum pour ne pas le coincer au milieu de la chaussée.

Tous les dépassements doivent être proprement anticipés.

Nous avons le temps donc pas de précipitation, les organisateurs vous attendent !

Le respect de tous est de mise. Pas de « rupteur », pas de « stunt ».

Pensez à la courtoisie entre usagers.

Signalez les dangers.

Article 6: Les codes

Un petit danger : avec le pied.

Un dos d'âne : avec les deux pieds.

Une zone dangereuse comme des gravillons par exemple : avec les deux pieds si possible.

Un souci d'essence : un point fermé à hauteur du casque.

Un clignotant oublié : pincement répété de la main.

Un ralentissement : main à plat de haut en bas.

Une direction : tendre le bras.

Tout équipage ne respectant pas cette charte, s'expose à être exclu du groupe par un des organisateurs.

Chacun est considéré comme responsable de ses actes.

La FFMC39 décline toute responsabilité en cas d'accident.

Bonne route

Le

Nom :

Signature :